

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 407-23 VISANT L'AUGMENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 394-22 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le projet de règlement concerne la modification du règlement no 394-22 relatif au traitement des élus municipaux et visant l'augmentation de la rémunération du maire et des conseillers.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 20 février, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 22 février 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour de février 2023.

Vincent Rolland, directeur général et greffier